



HAL
open science

Ecoles différentes : combien de divisions?

Marie-Laure Viaud

► **To cite this version:**

Marie-Laure Viaud. Ecoles différentes : combien de divisions?. Le Monde de l'Education, 2007, 360, pp.74-77. hal-03622984

HAL Id: hal-03622984

<https://hal.science/hal-03622984>

Submitted on 29 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecoles différentes : combien de divisions?

Marie-Laure Viaud

Le Monde de l'Education, n° 360, juillet-Août 2007, pp. 74-77.

Il existe aujourd'hui en France un certain nombre de ces écoles qu'on ne sait pas très bien comment nommer : les « autres » écoles, les écoles « expérimentales », « innovantes », « alternatives »... en un mot, « différentes ». Combien sont-elles ? En quoi se ressemblent-elles, en quoi se différencient-elles ?...

Ces écoles sont très peu nombreuses en France, à la différence d'autres pays comme l'Allemagne ou le Canada : on peut estimer qu'elles ne scolarisent pas plus de 20 000 élèves. Dans l'enseignement public, on compte une quarantaine de ces écoles. Quelques unes existent depuis 1946, comme Decroly, d'autres depuis le début des années 60, comme Vitruve. Beaucoup ont ouvert dans les années 70, mais seules quelques unes ont, comme l'école ouverte de la Villeneuve de Grenoble, réussi à survivre. En 1982, Savary a créé cinq lycées autogérés, dont certains existent toujours à Paris, Saint Nazaire, Oléron et Hérouville. Au début des années 90, la prise de conscience du problème des lycéens « décrocheurs » a permis l'ouverture de plusieurs structures innovantes comme l'Auto-Ecole ou le Lycée du temps choisi. En 2001 et 2002, J. Lang a autorisé la création de collèges pionniers à Brest, au Mans, à Bordeaux et dans le Cantal. Enfin, tout au long de cette période, une vingtaine d'écoles primaires Freinet ont réussi à se monter petit à petit, à l'initiative et par regroupements d'enseignants. Dans le privé, une soixantaine d'écoles maternelles et primaires et moins d'une dizaine de collèges ou lycées se disent « différents ». Une partie est affiliée à des mouvements : Montessori -une trentaine d'écoles en France-, Steiner -une vingtaine-, l'éducation nouvelle -six écoles dont la Prairie... Quant aux pratiques mises en œuvre dans les classes des établissements « ordinaires » par des enseignants isolés, elles concernent essentiellement l'enseignement primaire public, où l'on compte notamment quelques milliers d'instituteurs affiliés au mouvement Freinet. Enfin, les universités parisiennes de Paris 7 et Paris 8 conservent, dans certains départements (physique, histoire, géographie...) des traces de la volonté d'« enseigner autrement » qui les a fondées après 68.

Ces écoles mettent toutes en avant l'importance de l'activité des élèves, du travail à partir de leurs intérêts et de la vie réelle, des ouvertures sur l'extérieur, de l'expression et de la communication, de la mise en œuvre de projets et de la pluridisciplinarité. Néanmoins, plusieurs lignes de clivage idéologique les divisent, et ce depuis plus d'un siècle.

- **Une première ligne de partage** porte les priorités mises en avant. Les « écoles adaptées » favorisent l'épanouissement de l'enfant tout en respectant les programmes et en préparant aux examens nationaux, mais ne cherchent cependant pas à modifier *fondamentalement* la relation au savoir. Par exemple, au Collège-Lycée d'Hérouville, les élèves bénéficient d'un tutorat individualisé, d'une aide aux devoirs, de quelques heures de projet pluridisciplinaire par semaine, et certains cours sont communs à plusieurs niveaux, 3^e-2^e par exemple. Par contre, les classes, les examens, le règlement intérieur ne divergent pas fortement de ce qui peut être observé dans un établissement ordinaire.

Les « écoles intégrales », elles, ne veulent pas donner la priorité à des acquisitions de type scolaire, mais à des acquis à long terme : développement du plaisir d'apprendre, de l'esprit critique ou de la capacité à monter des projets... Par exemple, au collège Anne Franck (Le Mans), les élèves ne sont pas regroupés en classe (6^e, 5^e...). Ils appartiennent à des groupes de projet pluridisciplinaires -monter une pièce de théâtre, écrire un journal...- et à un groupe de

tutorat stable sur toute l'année. Toutes les six semaines, ils s'inscrivent dans des groupes de besoin et d'intérêt, un peu sur le modèle des Unités de Valeur à l'université : « Calcul mental niveau 2 », « L'Égypte ancienne », « Géographie-SVT : les volcans ». L'évaluation se fait sous forme de brevets validant des savoirs et des savoirs-faire, l'élève possédant la liste de tous les brevets devant être obtenus de la 6^e à la 3^e.

- **Une 2^e ligne de partage concerne le rôle des adultes.** Certains, persuadés que l'enfant possède naturellement en lui le désir d'apprendre et les capacités pour y parvenir, estiment que les adultes doivent exercer le moins de contraintes possibles et ne pas intervenir dans la construction des apprentissages. Ainsi, au Lycée autogéré de Paris ou au Lycée expérimental de Saint-Nazaire, comme dans la mythique école de Summerhill créée par Neill en 1921 en Angleterre, il n'y a ni de contrôle des présences, ni d'évaluation des acquis autre qu'orale et informelle. D'autres novateurs considèrent au contraire qu'ils doivent mettre en place un cadre très structuré et, surtout, bâtir des dispositifs pédagogiques favorisant la motivation et les acquisitions. C'est par exemple le cas de l'école de la Neuville, avec ses règles de vie très détaillées établies collectivement ou ses ceintures de couleur permettant de mesurer finement les acquis des élèves et de les engager à progresser¹.

- **Le dernier clivage est politique.** Une partie des écoles différentes reçoivent essentiellement des enfants des classes sociales favorisées, en raison de leur coût (dans le privé) ou parce que seuls les parents d'un petit monde d'interconnaissance ont accès aux connaissances leur permettant de choisir d'y scolariser leur enfant. C'est le cas aujourd'hui de la majorité des écoles Montessori ou Steiner. D'autres lient leurs théories à une volonté de transformation sociale et estiment qu'une « autre éducation » doit permettre l'émancipation des classes populaires : c'est donc à celles-ci qu'ils choisissent de s'adresser. Par exemple, les enseignants Freinet font quasiment tous le choix d'exercer dans des écoles publiques. Pour pouvoir toucher un public populaire, beaucoup d'écoles ont été contraintes de bâtir des dispositifs à destination des enfants dont « personne ne voulait » : hier, Korczak ou Paul Robin travaillaient dans des orphelinats, Deligny avec des délinquants. Aujourd'hui, le Pôle innovant du Lycée Jean Lurçat, le micro-lycée de Sénart ou le centre expérimental d'Oléron ne peuvent exister qu'à condition d'accueillir pour tout ou partie des jeunes en difficulté.

Les résultats des écoles différentes sont globalement bons², même s'ils varient selon les choix des établissements. Ainsi, les écoles adaptées ont de meilleurs résultats aux examens sur le court terme et avec les élèves qui les fréquentent quelques années seulement, alors que les écoles intégrales donnent plus de sens aux savoirs, favorisent davantage l'autonomie et réussissent mieux avec des élèves qui y effectuent une grande partie de leur scolarité. Les jeunes en difficulté fréquentant les écoles non-directives sont déstabilisés par l'absence de repères, alors que les écoles fondées sur les principes de la pédagogie institutionnelle leur permettent souvent des réussites spectaculaires. Mais partout, les élèves se disent heureux de venir, la violence et les incivilités sont très rares et l'ambiance est excellente³.

Pourquoi n'en existe-t-il pas davantage⁴ ? Les équipes volontaires sont nombreuses et la demande des parents est importante : les écoles existantes ont souvent, surtout dans le secondaire, deux à trois fois plus de demandes d'inscription que de places effectives. Mais

¹ Voir l'article sur la Neuville dans ce même numéro.

² Plusieurs recherches portent sur ce thème. On peut par exemple se référer à l'ouvrage récent : Y. REUTER (dir.), Une école Freinet : fonctionnement et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire, l'Harmattan, mars 2007.

³ Ces écoles rencontrent néanmoins des difficultés, qui tiennent notamment aux problèmes posés par le travail en équipe et aux réticences des élèves vis à vis des pratiques de pédagogie active.

⁴ On trouvera une analyse des raisons pour lesquelles l'éducation nouvelle a si peu d'impact en France dans : HUGON M.-A. VIAUD M.-L.(2004), « L'éducation nouvelle et l'enseignement secondaire français : de rencontres improbables en rendez-vous manqués », pp. 114-124, *Informations sociales*, n° 116, mai 2004.

l'institution accepte très difficilement l'existence de structures éducatives dont le fonctionnement diverge un tant soit peu de la norme. Les rares écoles différentes publiques existantes ont toutes eu de grandes difficultés à obtenir leur ouverture. L'éducation Nationale les soumet à une injonction paradoxale. Officiellement, elle dit souhaiter la réussite de ces expériences. Dans les faits, elle leur impose de telles contraintes de fonctionnement - obligation d'accueillir un pourcentage important d'élèves en difficulté, difficulté d'obtenir le regroupement des équipes d'enseignants volontaires, locaux inadaptés, budgets en retard, tracasseries administratives incessantes...- que cela compromet largement la réussite de ces expériences. Pourtant, si elles étaient plus nombreuses, suivies et évaluées rigoureusement, ces écoles pourraient constituer un laboratoire d'idées pour l'école de demain.

Quelques sites Internet (parmi bien d'autres):

-www.anen.fr/(association nationale pour le développement de l'éducation nouvelle)

-<http://assoreveil.org/> (association REVEIL : Rénover l'École en Valorisant et en Encourageant les Initiatives Locales)

- www.fespi.org/ (Fédération des Etablissements Scolaires Publics Innovants)

- www.freinet.org/

- www.montessori.fr

- <http://www.cidj.com/Contents/328062002181349.pdf> (téléchargement de la fiche sur les écoles différentes publiée par le CIDJ)